

**SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE L'INDRE**

-----

# BUREAU

**Séance du 1 décembre 2022**

**Délibération BU\_20221201\_013**

**Convention-type de partenariat avec les collèges relative à l'opération "cadet-te-s de la sécurité civile"**

**VOTE : Adopté par 4 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)**

**1 membre(s) étant absent(s)**

## LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 10 septembre 2021 portant délégation au bureau ;

Vu la circulaire n°2016-017 du 8 décembre 2015 portant mise en œuvre du programme des cadet-te-s de la sécurité civile au sein des établissements scolaires ;

Vu la convention cadre de partenariat entre le ministère de l'intérieur et le ministère de l'éducation nationale du 18 juin 2015 ;

Vu le projet de convention-type relative à l'opération « les cadet-te-s de la sécurité civile » ;

### **DECIDE :**

**Article unique.** La convention-type de partenariat entre le collège et le SDIS, ci-annexée, relative à l'opération « les cadet-te-s de la sécurité civile » est approuvée et Monsieur le président ou son représentant, est autorisé à la signer.

**Marc FLEURET**

